

**COMITE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU 09 OCTOBRE 2014**

Le CHS s'est réuni le 09 Octobre dernier. Une élection du nouveau secrétaire (qui reste à FO) et beaucoup de sujets évoqués avec en toile de fond un malaise de plus en plus profond parmi les agents, et une administration qui ne peut que constater les dégâts.

**UN NOUVEAU SECRÉTAIRE**

Suite au départ de notre camarade Martial Lacorre, secrétaire du CHSCT, Frédéric Ferrer (représentant FO) a été élu par les représentants des organisations syndicales pour le remplacer.

**RÉORGANISATIONS**

En préambule à cette réunion, il a été décidé que toutes les réorganisations ou fermetures de services seraient préalablement examinées en CHSCT avant d'être présentées en Comité Technique Local.

Le projet de fermeture de la trésorerie de Conflent n'ayant pu être inscrit à l'ordre du jour, sera examiné lors du CHSCT du 14 novembre.

**CAHIERS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ, FICHES DE SIGNALEMENT**

Le comité a examiné les registres hygiène et sécurité, les rapports d'inspections des médecins et inspecteurs du travail, ainsi que les fiches de signalement

FO a rappelé l'importance des fiches de signalement : elles permettent au comité et à l'administration d'être informé de faits graves.

Ainsi en cas d'agressions, menaces, incidents il importe d'établir une fiche et de la transmettre à l'assistant de prévention.

FO a tenu à ce que soient évoquées les dispositions à adopter lors de fortes amplitudes thermiques comme l'ont connu les services au cours des mois de juillet et août 2014. Les différences d'interprétation de ces dispositions justifient ce rappel aux règles et à l'esprit de la règle.

L'administration a rejoint FO sur la nécessité de faire preuve de pragmatisme et de bon sens : un rappel sera fait à tous.

**TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES**

FO a insisté sur la prise en compte des troubles musculo-squelettiques, véritable bombe à retardement des maladies professionnelles. Un premier focus sera fait sur les postes d'accueil, souvent installés en dépit du bon sens. L'administration veillera dans ces futures installations de services à ce que cet aspect de la prévention soit respecté.

**RÉORGANISATION CDC**

A la demande de FO, l'administration a présenté pour avis son projet de réorganisation de la caisse des dépôts et

Consignations du département.

Les représentants FO ont émis un avis défavorable.

Ce projet de régionalisation d'une partie de l'activité de la CDC laisse trop d'inquiétude sur la charge de travail laissée aux agents restants. De même l'avenir des postes dégagés par ce projet n'est encore pas assuré.

Il n'a dès lors pas été possible d'accepter un projet source de suppressions d'emplois et donc de travail supplémentaire pour les autres agents.

Cette réorganisation sera proposé pour avis au CTL du 16 octobre.

**RISQUES PSYCHO SOCIAUX ET CHS**

La dernière enquête semestrielle de l'observatoire interne sur les conditions de travail aux ministères économiques vient de sortir. Elle confirme les mauvais résultats de la précédente sur les risques psychosociaux.

La direction n'a qu'une seule obligation légale : recenser les risques que courent ses agents (DUERP), et demander l'avis du Comité Hygiène et Sécurité sur les sujets touchant aux conditions de travail. Elle n'a malheureusement pas une obligation de résultats.

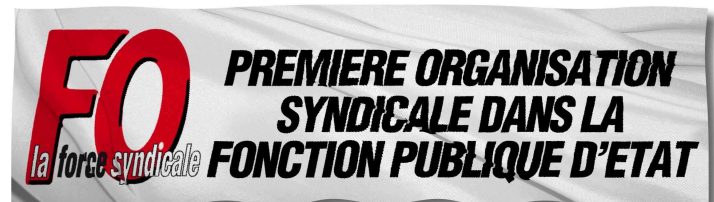
Que fait l'administration au delà des constats, pour prévenir les risques psychosociaux ?

Rien, nada, res, nothing, elle ne propose aucune solution à ses agents et jouerait même au pompier pyromane en annonçant des fermetures de postes supplémentaires et des suppressions d'emplois (2000) pour 2015.

Pour FO Finances, le CHSCT n'est pas une chambre d'enregistrement des déficiences de l'Administration, tant humaines que matérielles. L'action du CHSCT ne doit pas remplacer dans l'esprit des agents celle des directions : elle ne doit venir qu'en complément de celle-ci.

FO Finances se refuse à servir de caution morale aux décisions contestables des directions.

C'est à l'administration de prendre ces responsabilités.



**TRAVAUX**

L'administration a présenté le projet de travaux sur le CFP Elne. **FO** l'a approuvé, estimant qu'il donnera plus d'espace et de lumière aux agents.

**FO** a relevé les efforts de l'administration sur ce poste, suite à la mobilisation des agents. Pourtant les problèmes du poste ne sont pas tous réglés, et d'autres postes sont aussi enfoncés, connaissant des situations peu enviables.

**FO** reste attentif et n'a de cesse d'avertir la direction sur la situation des postes du département.

N'hésitez pas à faire remonter les problèmes aux représentants **FO**.

**PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL**

Face à la détérioration des ambiances de travail, et à l'inaction de nos directions sur le sujet, le comité (à l'initiative de son ancien secrétaire) a demandé à une psychologue du travail d'intervenir dans nos administrations.

Les modalités de saisine de cette praticienne libérale, qui n'a aucun compte à rendre à l'administration, seront communiquées par l'administration. Ainsi tout agent qui éprouve des difficultés au travail peut la consulter dans l'anonymat.

Le comité d'action sociale a mis en place une démarche complémentaire : les agents éprouvant des difficultés dans leur vie personnelle pourront également consulter une psychologue.

Le CDAS devrait prochainement communiquer sur le sujet.

Face à la souffrance de certains collègues, **FO** ne pouvait rester sans réaction. La mise en place de ce réseau d'aide pourra paraître désuet voire inutile à certains, mais dans la dureté de certaines ambiances de travail, la libération de la parole semble essentielle, au moins dans un premier temps.

Pour **FO**, il appartient à l'administration de fournir les moyens d'améliorer réellement les conditions de travail.

La présentation prochaine du plan annuel de prévention 2015, permettra de juger de la volonté de notre direction de s'attaquer aux problèmes.



**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
4 décembre 2014

**PRIORITÉ  
AUX AGENTS**



FÉDÉRATION  
DES FINANCES

**Vos représentants FO au CHS****Frédéric FERRER**

frederic.ferrer@dgfip.finances.gouv.fr

**Jacqueline TAVEL-PECOU**

jacqueline.tavel-pecou@douane.finances.gouv.fr

**Patrick GALAUP**

patrick.galaup@douane.finances.gouv.fr

Retrouvez tous les comptes rendus sur le site : <http://www.fo-dgfipsd.fr/066/>